

Paris, le 19 décembre 2008

Recommandations AFEP-MEDEF en matière de rémunération des dirigeants

Lors de sa réunion du 10 décembre 2008, le Conseil d'Administration d'Iliad a pris connaissance des recommandations AFEP-MEDEF du 6 Octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées.

Ces recommandations s'inscrivent pleinement dans la démarche de gouvernement d'entreprise suivi par la Société qui a constaté qu'elles étaient déjà mises en œuvre en grande partie.

En application de la loi du 3 juillet 2008 transposant la directive communautaire 2006/46/CE du 14 juin 2006, le code AFEP-MEDEF ainsi modifié est celui auquel se référera Iliad pour l'élaboration du rapport prévu à l'article L.225-37 du Code de Commerce à compter de l'exercice en cours.

Le Groupe Iliad est un acteur majeur sur le marché français de l'accès à Internet et des télécommunications avec Free et Alice (4 125 000 abonnés ADSL au 30/09/2008), Onetel et Iliad Télécom (opérateurs de téléphonie fixe) ainsi que IFW (Wimax). Le Groupe Iliad est coté sur l'Eurolist d'Euronext Paris sous le symbole ILD.

Place de cotation : **Euronext Paris**

Lieu d'échange : **Eurolist A d'Euronext Paris (SRD)**

Code valeur : **ILD**

Code ISIN : **FR0004035913**

Classification FTSE : **974 Internet**

Membre du SBF 120 et du Next 150